

Le Monde
pour **Direct Matin**

Confier. Recevoir les visites d'un bénévole fait partie des droits du prisonnier. Michel, retraité, rencontre plusieurs détenus depuis six ans. Il ne veut jamais connaître les accusations de ceux qu'il côtoie derrière les barreaux. Portrait.

Prison : des visiteurs à dessein thérapeutique

Michel se confie le sourire aux lèvres, l'air détendu. Depuis maintenant six ans, ce retraité est visiteur de prisonniers. «*La prison est un milieu difficile. Les gens souffrent d'un manque d'écoute*», explique-t-il. Ecouter, Michel en a fait son métier. Petits frères des pauvres, villages de vacances, soutien aux personnes âgées... Mais si son cœur a toujours été à l'entraide, la prison reste un choix bien particulier : il y a vingt-cinq ans, un de ses amis se retrouve incarcéré. Sa famille le rejette, les visites lui sont interdites. Les deux hommes entretiennent alors une relation épistolaire au cours de laquelle Michel découvre l'univers carcéral et sa dureté. «*On parle souvent de choc carcéral pour un détenu qui fait son premier séjour derrière les barreaux. Mais le choc, il est aussi pour les visiteurs*», raconte-t-il. Avant d'arriver jusqu'à la salle étroite des parloirs, il faut presque une demi-heure pour franchir les différentes portes et passer tous les contrôles de gardiens. Ensuite, l'atmosphère n'est guère propice à la confiance. Porte vitrée, personnel pénitentiaire... Difficile de ressentir une intimité. Depuis sa première visite à Fresnes, Michel a noué des liens avec une cinquantaine de détenus. Sa règle d'or ? Ne jamais demander pourquoi ils sont incarcérés. «*Je me fiche de savoir ce qu'ils font là. Je suis là pour aider, pas pour juger. Les détenus me confient ce qu'ils ne peuvent pas dire aux autres*», déclare-t-il. Il ne se considère pas comme un ami, mais concède volontiers un rôle de thérapeute.

Recevoir les visites d'un bénévole fait partie des droits de chaque prisonnier. Après qu'il en a fait la demande, l'établissement pénitentiaire se charge de lui attribuer un visiteur. De son côté, l'ANVP, l'association nationale des visiteurs de prison, s'occupe des volontaires. Il faut attendre plusieurs mois pour enfin obtenir une première visite. En 2010, ils étaient 1 400 membres, presque autant d'hommes que de femmes, et majoritairement retraités. Aucune différenciation sexuelle n'est faite et les visites se font aussi bien dans les prisons pour hommes que pour femmes.

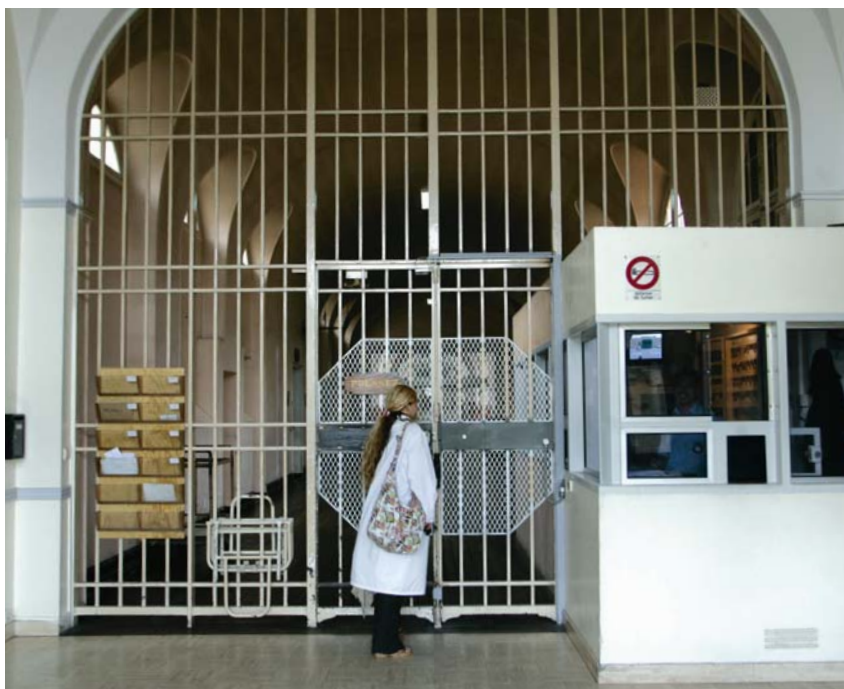
«**Nous sommes là pour rendre la détention plus humaine.**»

Michel, visiteur de prison

Par ailleurs, un bénévole peut «recevoir les confidences» d'une détenue et vice versa. L'ANVP, qui existe depuis 75 ans, entend maintenir «*les liens d'humanité qui favorisent [la] future réintégration dans la société*». Un constat que fait aussi Michel : «*Nous sommes là pour rendre la prison plus humaine. Et, pourquoi pas, aider à la réinsertion.*» Hier, il intervenait dans une classe de futurs professeurs de sport pour donner son point de vue sur la prison et la délinquance des jeunes. C'est avec S., un ancien

détenu qu'il visitait, que le cours a eu lieu. Après sa libération, S. est devenu médiateur social. Il a été embauché par un ancien braqueur devenu directeur d'une maison de quartier. L'engagement de Michel ne passe pas toujours très bien dans les soirées. Sa démarche suscite pas mal d'interrogations, d'incompréhensions parfois aussi. «*J'ai affaire à deux visions : la prison quatre étoiles ou le misérabilisme*, explique-t-il. *Mais la prison, c'est avant tout un service public. Je ne suis pas contre. Il faut simplement tout faire pour qu'un passage en détention soit utile. Sinon, il ne sert à rien !*» •

Léa Barbat



Avant d'arriver à la salle des parloirs, il faut presque une demi-heure pour franchir portes et contrôles.

© J. ROBIN/AFAP

**CET APRÈS-MIDI
DANS**

Le Monde

«ENQUÊTE» : UNE AUTRE AFFAIRE
RENAULT, À MOSCOU